

---

## **COLLABORATIONS INTERNATIONALES ET VISITES D'ETUDE**

### **EVAPM<sup>1</sup> sous la loupe de deux chercheurs belges : les expériences des autres sont toujours très profitables.**

Marc Demeuse et Pierre Stegen<sup>2</sup>

---

En 1997, le décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire en Communauté française de Belgique a initié différents groupes de travail chargés de définir et de soumettre, à la sanction du Conseil de la Communauté, les socles de compétences et les compétences terminales et savoirs requis dans les différentes disciplines depuis le début de l'enseignement primaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire.

Ce décret institue également la création de Commissions des outils d'évaluation. L'objectif de ces commissions est de produire des batteries d'épreuves d'évaluation étalonnées correspondant aux compétences et savoirs fixés par les différents groupes de travail. Une Commission centrale de Pilotage est également créée avec pour mission de coordonner les travaux de ces différentes commissions.

---

<sup>1</sup> EVAPM : « Evaluation des Programmes de Mathématiques » mise en œuvre par l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP) - France.

<sup>2</sup> Service de Didactique générale, Université de Liège.

Au moment où la plupart de ces structures se mettent en place et que les compétences terminales ont été approuvées pour la plupart des disciplines, il paraissait intéressant aux auteurs de rencontrer Antoine Bodin<sup>1</sup>, responsable de l'Observatoire EVAPM. Cette abréviation désigne, à la fois,

- un dispositif d'Évaluation des Apprentissages Mathématiques ;
- un dispositif mis en place par l'APMEP (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public<sup>2</sup>).

Cette visite à Besançon avait notamment pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement de cet observatoire et de réaliser un reportage vidéo qui pourrait être présenté à la fois lors de formations d'enseignants et lors du travail avec les commissions d'outils d'évaluation. Elle a été facilitée par le lien qu'entretiennent les auteurs et Antoine Bodin à travers, notamment, l'ADMEE<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Adresse courriel: a.bodin@ac-besancon.fr

<sup>2</sup> Site de l'APMEP :  
<http://www.univ-lyon1.fr/apmep/>

<sup>3</sup> L'ADMEE (Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation) permet ainsi à ses membres, qui partagent des intérêts communs, de faire connaissance et de se rencontrer. Le document *Qui est qui ?* est une source d'information importante et peut faciliter les contacts, d'autant plus aisés entre les membres de l'association qu'ils partagent une langue commune: le français.

Le site de l'ADMEE : <http://www.irdp.ch/admee/>  
Représentants belges au Conseil d'administration : Christian Delory (Sédec), Bernadette Noël (FUCAM) et Marc Demeuse (Ulg).

L'observatoire EVAPM a déjà une longue histoire puisqu'il s'est développé progressivement depuis 1986. Il a pour objectif de fournir aux enseignants, chercheurs, gestionnaires d'enseignement, auteurs de manuels, ... des données fiables et diversifiées sur le système d'enseignement des mathématiques.

Ces données concernent aussi bien les contextes dans lesquels se déroulent les enseignements de mathématiques, que les programmes, les manuels ou les instruments d'évaluation. Elles fournissent des indications sur les conceptions et représentations des enseignants et précisent les représentations, conceptions, connaissances et savoirs des élèves en mathématiques.

Progressivement, cet observatoire a développé les missions suivantes :

Mettre à disposition des enseignants et des chercheurs ...

- des informations s'appuyant sur des observations fiables;
- des indicateurs de comportements des élèves;
- des instruments d'observation;
- les résultats de la recherche;
- des données sur des échantillons importants d'élèves et d'enseignants;
- un lieu d'échanges entre pratique et recherche.

L'une de ses originalités est sans conteste le caractère volontaire de l'entreprise: c'est l'Association des Professeurs de Mathématiques de

l'Enseignement Public (APMEP) qui en est à la fois le moteur, la tête pensante et la cheville ouvrière. Dans un pays qui est parfois perçu comme très bureaucratique, c'est avec beaucoup de surprise que le visiteur étranger constate l'implication énorme de "la base": les enseignants s'inscrivent volontairement et participent aux travaux de correction qui sont parfois assez ardues. Chaque collègue ou lycée prend en charge, à la demande des enseignants, les frais, modestes qui sont liés à la reproduction des questionnaires, l'APMEP se chargeant de couvrir une partie de frais.

Cette rencontre avec Antoine Bodin et deux de ses collaborateurs s'est centrée autour de 3 questions :

- Comment s'est mis en place l'observatoire EVAPM ?

- Quel est le rôle des enseignants de terrain dans ce dispositif ?
- Quelles sont les retombées de ce dispositif pour les enseignants, d'une part, pour le système d'enseignement, d'autre part ?

L'observatoire EVAPM a réalisé, depuis 1987, douze études à partir des douze enquêtes qui ont eu lieu. Ces études font l'objet de dix brochures publiées par l'APMEP. D'autre part, la base de données EVAPMIB recense et analyse plusieurs milliers de questions d'évaluation posées dans les évaluations EVAPM ainsi que dans d'autres études. Outre les documents "papiers" classiques, EVAPM possède ainsi, via EVAPMIB, une version informatisée disponible sur Cédérom et sur le site

<http://www.univ-lyon1.fr/apmep/evapm/EVAPM01.htm>

Cette rencontre s'est concrétisée par une séquence vidéo de 32 minutes qui est disponible sur demande auprès des auteurs.